

Sondage Syntec Numérique - Odoxa – mars 2015

Près de 60 % des salariés français souhaiteraient faire du télétravail

Paris, le 26 mars 2015 – L'arrivée du numérique a révolutionné la vie des entreprises et change aujourd'hui la conception même du travail. Manuel Valls a d'ailleurs annoncé récemment « un plan national de déploiement du télétravail » destiné à rattraper le retard français et notamment permettre aux zones rurales de se développer. Dans le cadre des « rendez-vous de l'innovation », Syntec Numérique et l'institut de sondage Odoxa¹ ont interrogé les salariés français sur cette pratique. Convaincue par les mesures proposées par le Premier ministre, une majorité souhaiterait pouvoir « télétravailler » afin de faciliter leur quotidien et réaliser des économies.

Les salariés français et le télétravail

- 59 % souhaiteraient faire du télétravail
- L'équilibre vie privée / vie professionnelle constitue le principal avantage du télétravail pour 48 % d'entre eux
- 52 % considèrent le manque de confiance des patrons à l'égard des salariés comme le principal frein au développement de cette pratique
- 81 % sont favorables au « plan national de déploiement du télétravail » annoncé par Manuel Valls

L'objectif du plan annoncé par Manuel Valls pour 2016 est de favoriser la présence d'actifs dans les territoires ruraux, mais également de réduire la pollution de l'air et de l'empreinte carbone.

Le télétravail est encore trop peu répandu en France, alors même qu'il fait rêver une majorité de salariés : 59 % souhaiteraient pouvoir « télétravailler » (28 % un jour de temps en temps et 31 % au moins plusieurs fois par semaine). Ce chiffre monte jusqu'à 63 % pour les Franciliens et à 71 % pour les cadres.

C'est donc naturellement que 81 % des salariés plébiscitent les annonces du Premier ministre.

« Dans certains secteurs, des départements entiers d'entreprises, localisés dans des pays différents, travaillent et communiquent ensemble en temps réel. Cette manière de travailler est d'ailleurs acceptée sans difficulté par les clients, preuve de la maturité de l'univers professionnel. Il est à noter que le télétravail peut même devenir un outil d'aménagement du territoire puisqu'il permet à des actifs de peupler des régions moins favorisées. Il s'avère aussi être un outil d'intégration potentiel pour des personnes à mobilité réduite, par exemple », commente **Muriel Barnéoud, Présidente du Collège éditeurs de Syntec Numérique.**

Un enthousiasme motivé par le gain de temps et la préservation de sa vie personnelle

Derrière leur engouement pour le télétravail, rendu possible grâce au numérique et les outils qu'il propose (accès à son poste à distance, outils collaboratifs, messageries instantanées, conférences audio et vidéo), les salariés y voient **des avantages bien réels dans leur quotidien** :

- un meilleur équilibre entre leur vie privée et vie professionnelle (48 %) ;
- moins de perte de temps dans les transports (46 %) ;
- des économies réalisées en termes de trajets et de nourriture (36 %).

« Ces outils ont un effet démultiplicateur : le gain de temps sur les déplacements devient un gain de productivité pour l'entreprise et un gain de qualité de vie pour le salarié. Ils permettent le dialogue entre les employeurs et les salariés, les uns y trouvant un moyen de donner un avantage différenciant à leurs collaborateurs ; les autres y voyant un avantage dans le confort de travail et une autonomie renforcée. Valeurs essentielles pour les jeunes générations... ainsi que pour les moins jeunes », explique **Muriel Barnéoud**.

Le télétravail, parfois éloigné des réflexes managériaux français

Parmi les obstacles possibles au développement du télétravail, 52 % des salariés pointent prioritairement « **le manque de confiance globale à l'égard des salariés dès lors que l'entreprise ne peut pas vérifier heure par heure à quoi ils consacrent leur travail** ».

Cette raison est bien plus souvent avancée que « **l'impossibilité matérielle de ces entreprises à permettre le télétravail de par la nature de leur métier** ». Seulement 38 % des salariés avancent cette contrainte purement objective ou rationnelle.

Un autre obstacle est aussi clairement énoncé par plus d'un quart des salariés (28 %) : **le refus de principe du management d'accepter le télétravail**. Identifiée comme l'un des freins à l'adoption du télétravail par les salariés, la hiérarchie de l'entreprise doit aujourd'hui appréhender les bénéfices et enjeux du télétravail tant au niveau économique, sociétal qu'écologique.

« A l'heure où des régions de France connaissent des pics de pollution, une réalité refait surface : chaque Français émet plusieurs tonnes de CO₂ par an en se déplaçant. Les déplacements professionnels y contribuent pour une part non négligeable. Au-delà de la problématique climatique, le confort des salariés est mis à mal par la lourdeur des temps de déplacements, temps subis et non choisis, devenus encore plus difficiles à accepter à l'heure de la révolution numérique de notre société. **Le télétravail et les outils numériques qui l'accompagnent constituent en effet l'une des réponses à ces désagréments écologiques et sociétaux** », conclut **Muriel Barnéoud**.

Rapport détaillé du sondage sur simple demande auprès de l'agence Wellcom

Le « Rendez-vous de l'Innovation » est réalisé pour Syntec Numérique par Odoxa, en partenariat avec Le Parisien, 01Net, L'Usine Nouvelle et BFM Business

¹ Méthodologie :

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français recrutés par téléphone et interrogés par Internet les 19 et 20 mars 2015.

Echantillon de 1 008 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente 1 500 sociétés adhérentes, soit 80 % du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels. www.syntec-numerique.fr

Contact : Anne-Julie Ligneau / 01 44 30 93 00 / ajligneau@syntec-numerique.fr

Relations presse / Agence Wellcom : Elise Plat – Ingrid Zémor / 01 46 34 60 60 / ep@wellcom.fr – iz@wellcom.fr